



L'emploi et les dépenses touristiques des Pays de la Loire fortement dynamiques

En 2015, le tourisme génère directement 64 900 emplois au plus fort de la saison et 44 300 emplois en moyenne annuelle, soit une hausse de 14 % par rapport à 2009. L'augmentation est plus marquée pendant les ailes de saison, dans les métropoles, et dans le secteur des sports et loisirs. Les emplois touristiques sont majoritairement occupés par des employés et des femmes. Trois emplois touristiques sur quatre sont concentrés dans l'urbain ou le littoral. Un sur cinq est localisé dans le rural. En 2015, les touristes et excursionnistes dépensent 6,9 milliards d'euros dans les Pays de la Loire, soit une hausse de 3,6 % en volume depuis 2011.

Laurent Féfeu, Maëlle Fontaine, Insee

Les Pays de la Loire offrent un large éventail d'activités touristiques : tourisme balnéaire ou urbain, sites historiques, thalassothérapie, parcs de loisirs, événements culturels, tourisme rural. Grâce aux dépenses des visiteurs pour se loger, se restaurer, se déplacer ou profiter des attractions locales, le tourisme est créateur de richesses. Il contribue aussi au développement de l'emploi non délocalisable sur les territoires : emplois directs en contact avec les touristes, mais aussi emplois indirects générés par les fournisseurs de biens et services des entreprises touristiques. Dans un contexte de profondes mutations (nouvelles attentes de la clientèle, étirement de la saison touristique, développement culturel et durable, modernisation des infrastructures), mesurer les retombées économiques du tourisme permet de mieux cibler les politiques à mettre en œuvre et d'en suivre les évolutions.

6,9 milliards d'euros de dépenses touristiques en 2015

En 2015, au cours de leur séjour dans les Pays de la Loire, les touristes et excursionnistes (*définitions et méthode*) français et étrangers dépensent 6,9 milliards d'euros en biens et services. La région se positionne au 7^e rang des régions de province.

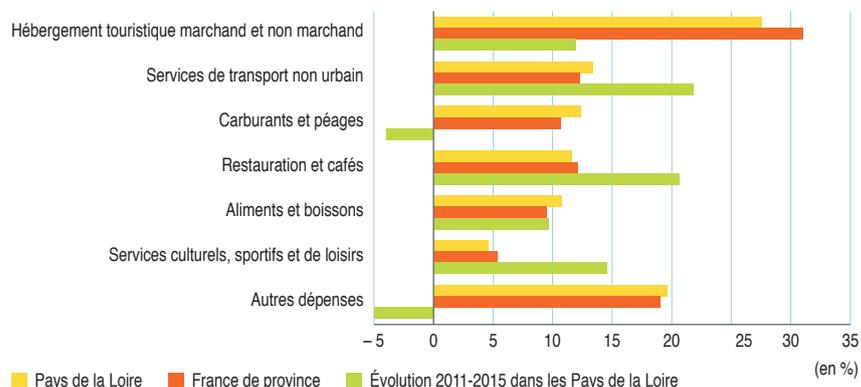
Par rapport aux régions limitrophes, elle se situe derrière la Nouvelle-Aquitaine (14,3 milliards), la Bretagne (7,8), et devant la Normandie (5,3) et le Centre-Val de Loire (3,4). La consommation touristique de la région (*définitions et méthode*) représente 6,3 % du produit intérieur brut régional, contre 7,8 % en province.

Offrant à la fois un littoral attractif et des lieux de visite renommés propices à des séjours plus courts, les Pays de la Loire sont

à la fois une destination de villégiature à part entière et une région d'étape ou d'excursion. En effet, une région de villégiature, telle que la Corse ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, accueille en général des visiteurs venus de plus loin et pour des séjours plus longs. Elle se caractérise par un poids fort de l'hébergement et du transport non urbain (avion, train, autocar, bateau). *A contrario*, une région d'étape se caractérise par de fortes dépenses dans les carburants et péages.

1 Forte augmentation des dépenses dans le transport aérien

Répartition des dépenses touristiques et évolution des postes de dépenses entre 2011 et 2015



Note : les transports aériens sont compris dans les services de transport non urbain. Les parcs de loisirs et à thèmes sont inclus dans les services culturels, sportifs et de loisirs. Les autres dépenses comprennent la location de courte durée de matériel, les services des voyagistes et agences de voyages, et autres biens de consommation et services (dont le transport urbain).

Source : Insee ; Direction des grandes entreprises (DGE), Compte satellite du tourisme régionalisé, 2011 et 2015.

En 2015, sur 100 euros dépensés par un touriste dans la région, 28 le sont dans l'hébergement marchand (hôtels, campings, gîtes ruraux, résidences de tourisme, etc.) et non marchand (résidences secondaires). Cela en fait le premier poste de dépenses et confirme le statut de destination de séjour de la région (figure 1). 13 euros sont ensuite dépensés dans les services de transport non urbain, au sein desquels l'avion représente le premier poste de dépenses avec 7 euros, contre 6 en province. L'aéroport de Nantes Atlantique attire une clientèle dans les Pays de la Loire, mais aussi ses régions limitrophes.

Signe de la forte présence d'excursionnistes dans la région, 12 euros sont dépensés dans les carburants et péages, soit 2 euros de plus qu'en province.

Des dépenses touristiques en hausse de 3,6 % en volume entre 2011 et 2015

Le tourisme dynamise la croissance de l'économie régionale entre 2011 et 2015. Sur la période, les dépenses touristiques dans les Pays de la Loire augmentent de 7,8 %, une hausse similaire à la France de province. Cette progression se décompose en une hausse des prix (+ 4,1 %) et une augmentation des quantités achetées (+ 3,6 %), aussi appelée « effet volume ». En volume, le développement du tourisme génère un surplus de dépenses touristiques nettes de 230 millions d'euros sur la période, dont 140 dans le transport par avion. C'est l'effet du trafic de passagers de l'aéroport de Nantes Atlantique, qui augmente de 36 % entre 2011 et 2015, contre 16 % pour la province (sources). Les restaurants et cafés enregistrent une hausse des dépenses de 70 millions d'euros en volume entre 2011 et 2015. Du côté de l'hébergement, les volumes dépensés augmentent dans les résidences secondaires et les résidences de tourisme type appart'hôtels (respectivement + 90 et + 60 millions), et baissent dans les gîtes ruraux et autres locations saisonnières (- 80 millions). Enfin, les dépenses en souvenirs et cadeaux baissent de 90 millions d'euros en volume. Entre 2011 et 2015, le dynamisme démographique de la région et son attractivité touristique génèrent une présence grandissante d'excursionnistes. Sur la période, les Pays de la Loire sont, avec la Nouvelle-Aquitaine, la seule région de province qui maintient en volume ses dépenses en carburants et péages, alors que celles-ci baissent partout ailleurs.

44 300 emplois touristiques en moyenne, 64 900 en août

En 2015, en moyenne annuelle, 44 300 emplois salariés ou non salariés (sources) sont directement liés à la présence de touristes et excursionnistes dans les Pays de la Loire. La région se place ainsi au 8^e rang des régions de province, juste derrière la Bretagne (46 700). À titre de comparaison, sur le territoire, des

secteurs phares comme l'agroalimentaire ou la fabrication de matériel de transport (chantiers navals, automobile, etc.) emploient respectivement 56 200 et 28 200 personnes (sources). Sept emplois touristiques sur dix sont localisés en Loire-Atlantique (45 %) ou en Vendée (25 %).

Dans une économie régionale diversifiée, les Pays de la Loire sont moins spécialisés dans le tourisme que d'autres régions. En effet, les emplois touristiques (définitions et méthode) représentent en moyenne sur l'année 3,0 % de l'emploi total de la région, contre 3,8 % en province. L'emploi s'adapte aux cycles de la fréquentation touristique. Ainsi, le nombre d'emplois touristiques ligériens est au plus haut en août avec 64 900 emplois, soit 4,3 % de l'emploi régional, et au plus bas en janvier avec 29 100 emplois. Avec 2,2 fois plus d'emplois touristiques en août qu'en janvier, la saisonnalité dans la région est plus marquée qu'en province (1,8), et identique à celle des autres régions du littoral atlantique (Nouvelle-Aquitaine et Bretagne).

Fort dynamisme des emplois touristiques, en particulier pendant les ailes de saison

De 2009 à 2015, le nombre d'emplois touristiques progresse de 14 % dans la région, contre + 7 % pour la province. L'emploi est beaucoup plus dynamique dans le tourisme que dans l'ensemble des secteurs de la région (+ 2 % sur la même période). Cette progression est la deuxième plus forte de province, derrière celle de la Corse (+ 20 %) et devant celle de l'Occitanie (+ 12 %). Ces trois régions se caractérisent à la fois par une conjoncture de l'emploi plus favorable sur la période et par une dynamique démographique plus forte. Si juillet et août sont les mois où les touristes sont les plus nombreux, les mois d'avril, mai, juin, septembre et octobre, appelés ailes de

saison, suscitent un intérêt croissant avec une multiplicité des séjours et des prix plus attractifs. Ce phénomène contribue particulièrement à créer de l'emploi entre 2009 et 2015 : + 17 % pendant les ailes de saison contre + 12 % en haute saison.

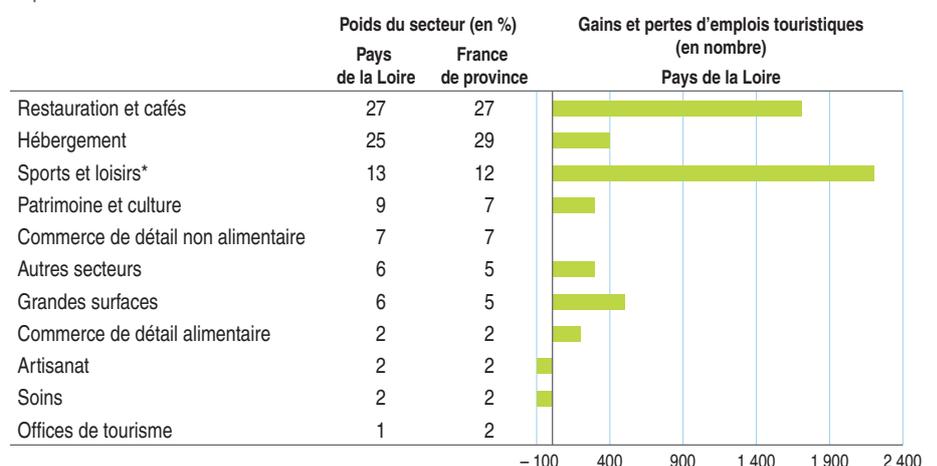
Le tourisme urbain porte également en grande partie le dynamisme touristique de la région, en particulier grâce à l'attractivité de Nantes Métropole. L'agglomération génère à elle seule la moitié des emplois touristiques créés sur la période (+ 36 %). La capitale régionale s'appuie sur le tourisme d'affaires et sur des sites devenus emblématiques comme le Château des Ducs de Bretagne ou les Machines de l'île. Les emplois touristiques se développent aussi dans les agglomérations d'Angers (+ 8 % entre 2009 et 2015) et de Saint-Nazaire (+ 27 %). *A contrario*, ils diminuent dans celles de Laval et du Mans (respectivement - 7 % et - 2 %). Enfin, le nombre d'emplois touristiques progresse de la même manière que la population locale, qui contribue également au développement des excursions à la journée.

Les sports et loisirs fortement générateurs d'emplois touristiques

De 2009 à 2015, les Pays de la Loire se distinguent par un très fort dynamisme des emplois dans le domaine des sports et des loisirs (+ 62 %). Le secteur regroupe 13 % des emplois touristiques ligériens (figure 2), en lien avec une offre abondante de parcs à thèmes ou animaliers (parc du Puy du Fou, 1^{er} lieu de visite de la région avec 1,9 millions de visiteurs par an en 2015, zoos, Océarium du Croisic). Les emplois touristiques augmentent fortement dans la restauration et cafés (+ 17 %). Ces deux secteurs créent le plus d'emplois touristiques supplémentaires sur la période (respectivement + 2 200 et + 1 700 emplois). Les emplois touristiques augmentent également dans l'hébergement (+ 4 %), mais moins

2 Sports et loisirs* : 1^{er} secteur créateur d'emplois touristiques

Poids des secteurs dans l'ensemble des emplois touristiques en 2015, gains et pertes d'emplois depuis 2009

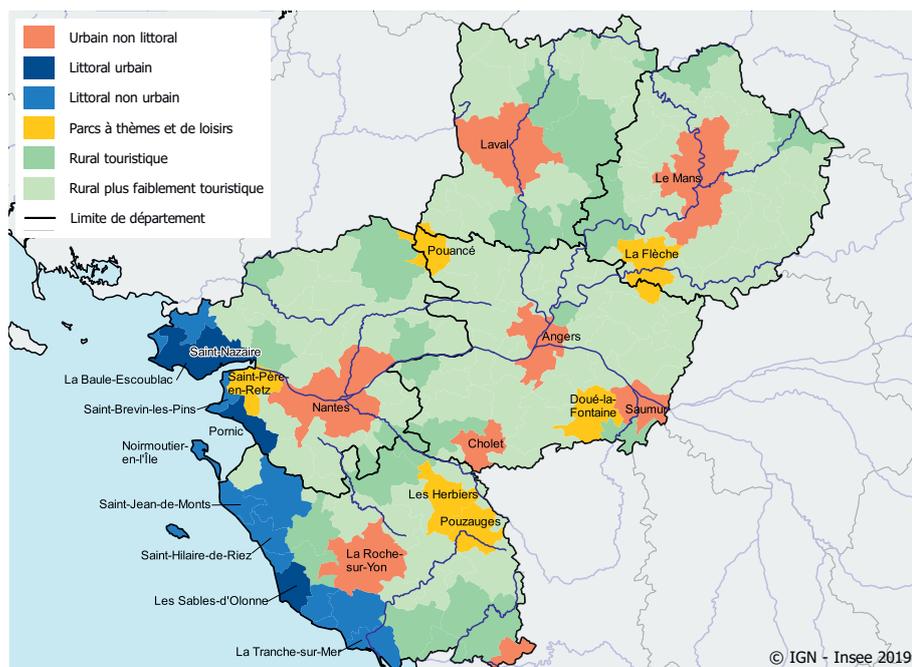


* Les sports et loisirs incluent parcs d'attractions, parcs à thèmes, centres de loisirs, location de matériel de sport, casinos, etc.

Champ : emplois touristiques salariés et non-salariés.

Source : Insee, DADS 2009 et 2015 ; Acoess 2009 et 2015.

3 Six catégories de bassins de vie caractérisant leurs emplois touristiques en 2015



Note : les bassins de vie de la région sont regroupés dans six classes selon leurs caractéristiques en matière d'emplois touristiques (définitions et méthode).
 Champ : emplois touristiques salariés et non-salariés.
 Source : Insee, DADS 2015 ; Acoess 2015.

que dans l'ensemble des secteurs (+ 14 %). Certains touristes peuvent opter pour des logements de particuliers proposés sur Internet ou séjourner dans leur famille, aux dépens de l'hébergement traditionnel. En outre, la présence accrue d'excursionnistes profiterait davantage aux loisirs, à la culture, ou à la restauration, qu'à l'hébergement.

Un emploi touristique sur deux dans l'hébergement ou la restauration

En moyenne en 2015, 11 900 personnes occupent des emplois dans la restauration et 10 900 dans l'hébergement, soit respectivement 27 % et 25 % des emplois touristiques régionaux. En province, 29 % des emplois touristiques sont dans l'hébergement. Cet écart proviendrait de la structure d'hébergement dans la région. En effet, seule 16 % de la capacité d'accueil dans l'hébergement marchand se situe dans les hôtels, contre 21 % en province. Or, les hôtels nécessitent davantage d'emplois que les autres types d'hébergement.

Les emplois touristiques dans le patrimoine et la culture ou dans les « autres secteurs » sont davantage présents dans la région. Ces derniers incluent notamment les activités liées au tourisme d'affaires (séminaires, congrès, salons, foires, locations de voiture, taxis, etc.).

Le besoin de travailleurs saisonniers concerne surtout la restauration (8 400 emplois de plus en août qu'en janvier), l'hébergement (6 200), les sports et loisirs (3 900), et les secteurs relevant du commerce (11 300).

Plus de femmes et de jeunes et des salaires plus bas qu'en province

Les femmes sont plus nombreuses dans l'emploi touristique régional (54 % contre 50 % en moyenne de province). Le secteur des soins (thalassothérapie, etc.), les offices de tourisme et le commerce sont particulièrement féminins, alors que les hommes sont plus présents dans le patrimoine et la culture, les sports et loisirs ou la restauration.

Les jeunes de moins de 25 ans sont également plus présents dans les emplois touristiques des Pays de la Loire (23 %, soit 4 points de plus que la moyenne de province). Cela pourrait expliquer en partie la faible rémunération de ce secteur. En effet, en 2015, le salaire net horaire moyen est de 10,70 euros dans le tourisme (soit un des plus bas niveaux de province) contre 13,06 euros tous secteurs confondus. Les employés représentent deux tiers des emplois du tourisme contre 27 % dans l'emploi total de la région. Les cadres et professions intermédiaires représentent 21 % des emplois touristiques, soit la deuxième part la plus élevée de province. Ils sont les plus présents dans les sports et loisirs (56 %) et dans le patrimoine et la culture (51 %).

Trois emplois touristiques sur quatre dans l'urbain ou le littoral

L'activité touristique, à travers ses emplois, se répartit de manière inégale sur le territoire ligérien (figure 3). La région offre de nombreuses possibilités de destinations, des grandes métropoles aux parcs de loisirs en passant par le littoral. Le tourisme se développe aussi dans les espaces plus ruraux, notamment autour du vignoble ou avec le cyclotourisme. D'autres zones enfin, moins fréquentées par les touristes, génèrent peu d'emplois touristiques. Ainsi, les grandes zones urbaines et le littoral concentrent trois emplois touristiques sur quatre et seulement 20 % de la superficie de la région.

Les grandes villes (Nantes, Angers, Le Mans, Saumur, La Roche-sur-Yon, Cholet, Laval) regroupent 46 % des emplois touristiques de la région (figure 4), soit 20 300 en moyenne sur l'année. Avec leurs nombreux musées ou monuments historiques, les espaces urbains concentrent la majorité des emplois du patrimoine et de la culture. L'emploi y est plus pérenne : alors que pour l'ensemble de la région, l'emploi touristique est multiplié par 2,2 entre janvier et août, il est multiplié par 1,7 dans l'urbain. Une partie de la fréquentation touristique des métropoles est liée au tourisme d'affaires, plus étalé sur l'année. Une partie de l'activité est également liée à la population locale qui fréquente les sites touristiques. Le dynamisme des agglomérations de la région

4 Trois emplois touristiques sur quatre concentrés dans l'urbain ou le littoral

Caractéristiques des emplois touristiques selon le type de zone touristique

	Urbain non littoral	Littoral urbain	Littoral non urbain	Parcs à thèmes et animaliers	Rural touristique	Rural plus faiblement touristique	Ensemble Pays de la Loire
Part dans l'ensemble des emplois touristiques de la région en moyenne annuelle 2015 (%)	46	16	15	4	8	11	100
Saisonnalité	1,7	2,7	4,2	2,7	2,1	1,8	2,2
Amplitude	10 700	7 100	10 700	1 700	2 600	2 900	35 700
Part dans l'emploi total (%)	2,6	6,7	11,0	3,8	2,0	1,7	3,0
Évolution des emplois touristiques 2009/2015 (%)	19	1	7	48	28	8	14
Part de moins de 25 ans (%)	22	23	25	35	20	19	23
Part de cadres et professions intermédiaires (%)	24	16	14	30	19	20	21

Lecture : la saisonnalité correspond au ratio entre le nombre d'emplois touristiques d'août et celui de janvier et l'amplitude à leur différence.
 Champ : emplois touristiques salariés et non-salariés.
 Source : Insee, DADS 2009 et 2015 ; Acoess 2009 et 2015.

participe donc au développement de l'emploi touristique global.

De par la forte présence d'autres activités économiques, ces espaces apparaissent peu spécialisés dans le tourisme (2,6 % de l'emploi total). C'est pourtant là que se créent le plus d'emplois touristiques entre 2009 et 2015 : + 3 200, dont 1 500 dans les sports et loisirs (intermittents du spectacle, moniteurs de sport, etc.).

Dans les espaces urbains, les emplois liés au tourisme sont, plus qu'ailleurs, à temps partiel, mieux rémunérés, et occupés par des cadres ou des professions intermédiaires.

Littoral non urbain : le tourisme pèse 20 % de l'emploi total en août

Le littoral regroupe 31 % des emplois touristiques régionaux en moyenne annuelle, soit 13 600 emplois en 2015, en légère hausse depuis 2009. Le tourisme pèse 6,7 % de l'emploi total dans le littoral urbain, situé en majorité en Loire-Atlantique et pèse 11,0 % dans le littoral non urbain, localisé principalement sur la côte vendéenne et plus spécialisé. Le profil des emplois touristiques correspond davantage à des employés peu qualifiés et à temps plein. Les emplois sont très saisonniers. En 2015, le littoral recrute 50 % des emplois touristiques saisonniers de l'ensemble de la région. En particulier, sur le littoral non urbain, le nombre d'emplois touristiques est multiplié par 4,2 entre janvier et août (contre 2,7 dans le littoral urbain). Les emplois touristiques y représentent jusqu'à 20 % de l'emploi total en août. Le littoral non urbain se caractérise par une part très élevée d'emplois touristiques dans l'hébergement (39 %, soit 14 points de plus que pour la région), part équivalente à celle de la Corse. Le littoral urbain est, quant à lui, spécialisé dans la restauration et cafés, légèrement plus que dans l'hébergement.

Les parcs à thèmes et animaliers particulièrement dynamiques

Les parcs à thèmes et animaliers et les espaces de loisirs de la région attirent de nombreux touristes (le parc du Puy du Fou, les zoos de Doué-la-Fontaine et de La Flèche, Planète Sauvage, etc.). Les bassins de vie associés regroupent ainsi 1 800 emplois touristiques en moyenne annuelle. Même si ces zones ne rassemblent que 4 % des emplois touristiques de la région en 2015, elles sont spécifiques, car la saisonnalité y est relativement forte (2,7 fois plus d'emplois touristiques en août qu'en

janvier) et les personnes occupant un emploi touristique y ont un profil particulier. En effet, 35 % d'entre elles ont moins de 25 ans, et 30 % sont des cadres ou professions intermédiaires. Les temps partiels sont également plus présents. De 2009 à 2015, ces zones touristiques sont les plus dynamiques de la région avec une hausse de 48 % des emplois touristiques. Ces lieux sont propices à des visites à la journée, d'où la faible part des emplois touristiques dans l'hébergement (12 points en dessous de la moyenne régionale).

Rural : un emploi touristique sur cinq

Le reste du territoire régional, essentiellement rural, regroupe 19 % des emplois touristiques. L'hébergement et le commerce (grandes surfaces ou commerce de détail alimentaire) y représentent plus d'emplois qu'ailleurs, tandis que la restauration en représente moins. Les touristes – qui privilégieraient les campings et les gîtes ruraux – se rendraient moins au restaurant et achèteraient davantage leurs repas dans les commerces. Dans le rural, plusieurs destinations se distinguent, à la faveur de circuits de randonnée, d'activités fluviales ou de spécificités gastronomiques :

Définitions et méthode

Touriste : personne qui voyage et séjourne dans les lieux situés en dehors de son environnement habituel, à des fins de loisirs, pour affaires, et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

Excursionniste : visiteur à la journée dont le voyage n'inclut pas de nuit sur place.

La **consommation touristique intérieure** retrace les dépenses touristiques auprès des fournisseurs de biens et services résidant en France, réalisées par les touristes et les excursionnistes, qu'ils soient français ou étrangers. Elle regroupe :

- les services consommés par les visiteurs pendant leurs séjours touristiques : transport, hébergement, restauration, loisirs, etc. ;
- les biens de consommation acquis par (ou pour) les visiteurs pendant leurs voyages, y compris ceux offerts ou conservés jusqu'au retour au domicile, à l'exclusion de la revente ;
- les biens de consommation durables acquis avant le départ en voyage s'ils sont, par nature, destinés à être utilisés exclusivement durant les voyages de leurs propriétaires (bateaux de plaisance, camping-cars, etc.).

L'**emploi touristique**, qui correspond à l'emploi généré par la présence des touristes sur un territoire, concerne les activités qui fournissent

Sud Vendée, Coëvrons, les vallées de la Sarthe et de la Sèvre, les alentours de Saumur, etc. Les salaires horaires sont plutôt faibles en comparaison avec les autres zones, mais aussi avec l'ensemble des emplois de la région. ■

Cette étude a été réalisée en collaboration avec Solutions&Co, l'agence de développement économique des Pays de la Loire (Virginie Guyot, Cécile Onillon-Patron).

Sources

Les données sur les dépenses proviennent du compte satellite du tourisme produit par la Direction des grandes entreprises (DGE). Les données sur l'emploi touristique sont issues des Déclarations annuelles de données sociales (DADS) pour les salariés, et de la source administrative gérée par l'Acoess (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) pour les emplois non salariés. Les données sur l'emploi non touristique sont issues de l'exploitation complémentaire du recensement de la population 2015.

Les données sur le trafic de passagers dans les aéroports français proviennent de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

directement un bien ou un service aux touristes. Sont ainsi exclues les activités pour lesquelles il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient (transport, agences de voyage, etc.). Pour les activités dites 100 % touristiques comme l'hébergement, l'emploi touristique correspond à l'emploi total puisque ces activités n'existeraient pas sans la présence de touristes. Pour les autres activités dites partiellement touristiques comme la restauration ou les commerces, l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.

Typologie des espaces touristiques

Afin de décrire les différents espaces touristiques, une typologie a permis de classer les bassins de vie de la région en six catégories : les zones de tourisme urbain (grand nombre d'emplois touristiques et saisonnalité faible), le littoral urbain (grand nombre d'emplois touristiques et saisonnalité moyenne), le littoral non urbain (nombre d'emplois touristiques moyen à élevé et saisonnalité très élevée), les parcs à thèmes ou zones de loisirs (plus de 30 % des emplois touristiques dans les sports et loisirs ou dans le patrimoine et la culture), le rural touristique (plus de 200 emplois touristiques en août dans le bassin de vie), et le rural plus faiblement touristique (moins de 200).

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication
Pascal Seguin

Rédactrice en chef
Myriam Boursier

Bureau de presse
02 40 41 75 89

ISSN 2275-9689
© INSEE Pays de la Loire
Novembre 2019

Pour en savoir plus

- Amonou D., *Une fréquentation touristique toujours en hausse*, Bilan économique 2018 Pays de la Loire, n° 25, juin 2019.
- Amonou D., Deroin V., *Hébergement et restauration : augmentation de l'emploi mais repli de la richesse dégagée*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 43, février 2017.
- Durieux S., Eusebio P., *Un million d'emplois liés à la présence de touristes. Plus de la moitié dans des espaces urbains*, Insee Première, n° 1555, juin 2015.
- *Chiffres clés du tourisme des Pays de la Loire*, Solutions&co, 2019.

